



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

Mot du maire

Juin 2025

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal le lundi 2 juin 2025.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je suis heureux de vous retrouver en ce début du mois de juin. Malgré la température qui n'est pas toujours clémentes ces temps-ci, c'est le début de la saison estivale. Qui dit saison estivale, dit événements extérieurs, loisirs et saison des travaux. Voici nos faits saillants de ce qui a été fait et de ce qui s'en vient pour ce mois de juin à la municipalité.

Révision de la rémunération des élus

Ce soir, nous allons déposer un nouveau règlement qui concerne une révision de la rémunération des élus du conseil municipal. Cette révision salariale s'inscrit dans un processus de saine gestion et de bienveillance envers tout le personnel de la municipalité, qui inclut le conseil municipal.

J'aimerais vous rappeler que dans la première année du nouveau conseil, soit à l'automne 2022, dans un souci de bienveillance envers nos employés, nous avons procédé à une révision des horaires et salaires qui a permis un rattrapage important en signant une lettre d'entente, et ce, même si la convention collective se terminait qu'à la fin décembre 2025.

Toujours dans ce même souci de bienveillance et de saine gestion, en cette dernière année du mandat des membres du conseil, nous allons procéder à la révision des salaires des élus

du conseil municipal, qui a été fait à partir d'une analyse comparative des salaires qui sont payés dans les municipalités avoisinantes de mêmes ampleurs. Pour des raisons d'équité, la nouvelle rémunération tiendra compte d'un salaire de base, mais qui aura, comme particularité, de tenir compte de la présence et de la participation des élus aux comités, aux ateliers et aux séances du conseil. Je vous rassure tout de suite, la nouvelle rémunération du maire et des conseillers demeure inférieure à la rémunération des autres municipalités que nous avons comparées, mais tout comme les employés, une révision était nécessaire si on veut encourager et reconnaître le travail fait par vos élus.

Connexion au réseau de sentiers du Parc du Mont Orford

Vendredi dernier, j'ai participé à la rencontre de la Table d'Harmonisation du Parc National du Mont Orford dont le but de ma présence est de pouvoir inclure Saint-Denis-de-Brompton dans le réseau des connexions des sentiers multi qui s'inscrit dans le projet d'agrandissement du Parc du Mont Orford.

Demande au programme de subvention TAPU

Samedi dernier, j'ai participé au lancement de la saison du vélo sur le territoire de la MRC qui se tenait à Valcourt, un autre dossier important que l'on s'implique et qui s'inscrit dans les projets auprès de la MRC de vouloir développer des pistes cyclables dans notre municipalité. D'ailleurs, je tiens à vous mentionner que nous avons déposé vendredi dernier notre demande au programme de subvention TAPU (Transport Adapté en Périumètre Urbain) qui permettrait de créer une première piste cyclable reliant l'arrière de l'aréna jusqu'au chemin du Moulin. Je travaille sur ce dossier avec la collaboration de notre conseillère Mme Géraldine Veilleux-Perron.

Carte citoyenne

La nouvelle carte citoyenne est en vente depuis ce matin. Les informations pour en faire l'achat en ligne ont été ajoutées au site web sur la page de la Carte citoyenne. Il sera possible pour vous d'en faire l'achat en ligne ou directement à la mairie sur rendez-vous. Des preuves de résidence sont nécessaires pour avoir accès à la carte citoyenne.

État de nos bandes riveraines

Le rapport sur l'état de nos bandes riveraines sera ajouté cette semaine sur la page Protection des lacs et cours d'eau de notre site web. Il est à noter que cette page a été modifiée dans le but de fournir plus d'informations sur les bonnes pratiques en matière de gestion de sa bande riveraine.

Rencontre annuelle Protection incendie

Lundi dernier, nous avons eu la rencontre annuelle avec le directeur et le directeur adjoint du Service de Protection Incendie de Sherbrooke. Il y a eu la présentation des statistiques d'intervention de 2024 vs 2023, qui sont légèrement à la baisse.

Il a également été question de certains enjeux au niveau de certaines rues privées qui ne sont pas conformes, mais également de deux résidences qui ne respectent pas les normes de sécurité.

Il est à noter qu'il y a eu la présence des pompiers à notre caserne à 2 reprises en 2024, soit lorsque les conditions climatiques le nécessitaient (avis d'averses de neige ou de pluies avec vents violents). C'était dans le but d'être plus près s'il y avait besoin d'intervenir plus rapidement sur le territoire de notre municipalité.

Je tiens à rappeler que l'inventaire et les vérifications du camion à notre caserne sont faites à chaque semaine, soit le vendredi ou le samedi. Le bateau Zodiac a été relocalisé à la caserne du boulevard Bourque de Sherbrooke en permanence, ce qui permet de desservir plus rapidement les lacs sur notre territoire. Il est prévu une visite préventive vers l'automne.

Finalement, nous avons eu leurs félicitations pour la poursuite de l'implantation des DEA dans notre municipalité via notre projet de l'ARCUV (Amélioration de la Réponse Citoyenne en Urgence Vitale).

Rencontre de Tristan Malavoy – Michel Jean

Ce samedi 7 juin, de 11 h à midi, au sous-sol de l'église, Tristan Malavoy, notre ambassadeur culturel de Saint-Denis-de-Brompton, s'entretiendra avec l'auteur innu Michel Jean. Un échange avec le public suivra, animé par Tristan. Les gens pourront se procurer des livres de Michel Jean sur place (dédicace possible). L'activité est gratuite, il faut réserver sa place au www.culturesddb.ca.

Et si on chantait encore un peu ?

Cette année marque le 10^e anniversaire de la chorale Le Cœur de Saint-Denis, créée par deux des membres fondateurs du Comité culturel de Saint-Denis-de-Brompton, Monique Chaput et Nicole L'Heureux. Lors des deux concerts, le vendredi 13 juin à 19 h et le samedi 14 juin à 14 h à l'église, vous aurez la chance d'entendre l'ensemble vocal interpréter des pièces du répertoire populaire, sous la direction d'Isabelle L'Heureux.

Entrée 20 \$, gratuit pour les 18 ans et moins

Billets en vente sur www.culturesddb.ca.

Le public sera invité à voter pour ses trois pièces favorites (bulletins de vote disponibles sur place). Un mini-album (EP) sera enregistré, regroupant ces trois pièces. Un tirage au sort sera fait parmi les gens ayant participé au vote et deux personnes recevront une copie du mini-album gratuitement lorsque celui-ci sera disponible.

Lancement du concours créatif et du parcours éphémère

À l'occasion des festivités de la Saint-Jean, au parc Desjardins (en cas de pluie : dans l'aréna Le Stardien), le concours créatif et le parcours éphémère seront lancés.

Les informations pour l'inscription et les règlements seront bientôt affichées au www.culturesddb.ca.

Le concours de création artistique, qui se décline en trois volets :

- Création d'un poème ou d'un slam

- Écriture des paroles d'une chanson
- Création d'une œuvre d'art visuel (dessin, caricature, peinture, photo)

Sur le thème "À Saint-Denis...", le concours s'adresse aux artistes amateurs, âgés de 14 ans et plus, qui habitent à Saint-Denis-de-Brompton. Trois prix à gagner par catégorie :

- premier prix : 150\$ + une paire de billets pour le festival d'un jour Mi-Rural 2025 ;
- Deuxième prix : 100\$;
- Troisième prix : 50 \$.

À partir du 24 juin, nous vous invitons à découvrir un parcours éphémère, qui sera installé près de l'aréna Le Stardien, autour du parc pour enfants. Ce parcours vous fera découvrir ou redécouvrir les événements culturels ayant eu lieu à Saint-Denis-de-Brompton, depuis la fondation du Comité culturel. Ce parcours durant tout l'été.

À noter que l'infolettre municipale qui sera diffusée ce vendredi décrira également ces trois événements.

Rencontre citoyenne sur l'avenir du transport collectif et adapté

En collaboration avec Trans-Appel, cette rencontre citoyenne aura lieu le 10 juin à 18h30. D'ailleurs, nous avons émis un avis sur le site de la municipalité et sur notre page Facebook pour vous inviter à être présent en grand nombre.

Saint-Jean-Baptiste

Cette semaine, la Municipalité va faire l'annonce des festivités de la Saint-Jean qui auront lieu au Parc Desjardins, le 24 juin, de 13 h à 22 h. Foodtruck, groupe de musique, animations, breuvages et des feux d'artifices sont au programme.

Plages horaires des services au Parc et à l'Aréna

À partir du lundi 16 juin, nous allons augmenter les plages horaires pour les activités libres au Parc et à l'Aréna afin de permettre aux citoyens de pouvoir utiliser les installations.

- Notamment les activités à la surface multifonctionnelle de la patinoire intérieure telles que :
 - Dek Hockey
 - Pickleball,
 - Basket-ball.

Avancement des travaux de la pumptrack et du terrain de basketball

La semaine passée, c'était le début du pavage pour la pumptrack et pour le terrain de basket-ball. On sent un engouement pour son utilisation par nos jeunes !

Travaux de nivelage et d'épandage

Nous venons tout juste de compléter la première de deux étapes de passage de la niveleuse sur nos chemins de terre. Le 2^e passage est prévu vers la 3^e semaine de juin qui sera suivi de l'épandage de calcium, ce qui est la façon de faire. On vous demande donc de la tolérance en bienveillance de notre personnel pour la période où il y aura de la poussière.

Deuxième couche de pavage – Côte de l'artiste

Également, la 2^e couche de pavage de la Côte de l'artiste est prévue cette semaine, naturellement si la dame nature est de notre côté. Je tiens à mentionner que ce projet aura été réalisé dans les temps et les coûts prévus.

Plan d'entretien de nos routes

Voici le résumé du plan de l'entretien des routes pour cet été avec un budget :

- 150,000 \$ pour niveler et remettre du gravier sur nos chemins gravelés ;
- 70,000 \$ de réparation manuelle à partir d'asphalte chaud ;
- 400,000 \$ pour le resurfaçage de nos routes asphaltées ;
- Pour un montant total de 620,000 \$.

Le conseil et l'équipe de direction de la municipalité ont à préparer un plan d'entretien de nos routes et chemins avec une vision à long terme à partir du plan d'intervention lié au programme de la subvention de TECQ (Taxes d'Essences et de la Contribution du Québec).